



Chères associations membres,

Voici le récapitulatif des délais pour l'**année 2020** pour la diffusion par le GLAJ-GE des programmes de vos camps et de vos activités à la journée lors des périodes de vacances scolaires.

VACANCES DE PÂQUES (9 – 17 avril 2020)

13 JANVIER 2020 – [mise en ligne des données sur le site loisirsjeunes.ch](#)

28 FÉVRIER 2020 – [version papier](#) (avec l'envoi des camps d'été)

VACANCES D'ÉTÉ (29 juin – 21 août 2020)

17 FÉVRIER 2020 – [mise en ligne des données sur le site loisirsjeunes.ch](#)

28 FÉVRIER 2020 – [version papier](#)

VACANCES D'AUTOMNE (19 – 23 octobre 2020)

1^{er} SEPTEMBRE 2020 – [mise en ligne des données sur le site loisirsjeunes.ch](#)

7 SEPTEMBRE 2020 – [version papier](#) (avec l'envoi des camps d'hiver)

VACANCES DE NOËL 2020 (24 décembre 2020 – 8 janvier 2021) ET FÉVRIER 2021 (15 – 19 février 2021)

1^{er} SEPTEMBRE 2020 – [mise en ligne des données sur le site loisirsjeunes.ch](#)

7 SEPTEMBRE 2020 – [version papier](#)

Pour la saisie des activités durant l'année, nous vous prions de bien vouloir saisir toutes vos activités avant le 1er juin 2020 au plus tard. En effet, les statistiques loisirsjeunes.ch nous montrent que les recherches pour les activités durant l'année sont plus fréquentes en juin et juillet.

.....

Pour la réception par le GLAJ-GE des programmes et des visuels pour envoi aux communes, maisons de quartier, bibliothèques, ludothèques, CASS, UAC, pédiatres, logopédistes, services médico-pédagogiques, théâtres, écoles de danses, écoles privées, Cycles d'Orientation du canton : nous mettons dans chaque enveloppe **1 exemplaire de programme composé de plusieurs pages, 1 affiche et jusqu'à 10 flyers (ou feuilles A4) au MAXIMUM.**

Vous avez la possibilité de choisir les destinataires auxquels vous souhaitez faire parvenir vos visuels. Si vous choisissez tous les destinataires, vous devez donc nous faire parvenir 500 exemplaires des programmes composés de plusieurs pages, 500 affiches et des multiples de 500 exemplaires pour un flyer ou une feuille A4 !!! Maximum 10x500 par association (maximum 5'000 flyers/feuilles).

Merci de nous remettre la liste des destinataires à cocher que vous trouverez dans l'espace membres du site du GLAJ-GE.